


## Liste des candidats retenus

 <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	<p style="text-align: center;"><b>LISTE DES CANDIDATS RETENUS</b> Procès-verbal de la délibération du comité de sélection établissant la liste des candidats retenus par ordre de préférence</p> <p style="text-align: center;">ENSA Paris-Val de Seine poste 2025_ENSAPVS_PR_TPCAU_catégorie 1 Référence 2024-1776872 Phase mutation/détachement</p> <p style="text-align: center;">(joindre la liste d'émargement des membres du comité de sélection)</p>
---	---

Corps de recrutement : <input checked="" type="checkbox"/> Professeur (PR) <input type="checkbox"/> Maître de conférences (MCF)
<u>Champ disciplinaire</u> : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU) <u>N° PEP</u> : 2024-1776872

Rang	Civilité (M. / Mme)	NOM du candidat	Prénom du candidat
1	M.	ONANER	Can

Un seul candidat avait été retenu pour l'audition. Cette audition s'est déroulée en deux temps : un premier temps de prise de parole de la part du candidat et un deuxième temps d'échanges avec les membres du jury.

Le candidat a d'abord présenté son parcours d'enseignant-chercheur : il est actuellement professeur dans le champ TPCAU à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Bretagne, titulaire d'un Doctorat en Histoire de l'architecture moderne et contemporaine de l'Université Paris 1-Sorbonne en 2011 et en train d'achever une habilitation à diriger des recherches (HDR), à l'Université de Paris-8, qu'il soutiendra en fin d'année. Il est par ailleurs impliqué dans une activité libérale d'architecte à Paris depuis 2009 (Can Onaner Architecture). Le candidat a ensuite présenté brièvement les activités de recherche : il a publié deux ouvrages et co-dirigé un ouvrage collectif, il publie régulièrement des articles dans des ouvrages collectifs et des revues, il participe à de nombreux colloques et événements scientifiques.

Par rapport à la demande exprimée par le poste de renforcer l'articulation entre apprentissage des méthodes de recherche et enseignement du projet architectural et urbain, le candidat s'est clairement positionné en proposant de relier l'enseignement du projet à la recherche, notamment en master, afin de mettre en lien l'expérimentation avec la méthodologie de la recherche.

Dans ce cadre, il a détaillé les enseignements qu'il souhaiterait mettre en place à l'école Paris Val de Seine. Son propos a notamment mis en avant la relation entre habiter, produire et mettre en scène, ainsi que plusieurs projets à forte dimension interdisciplinaire.

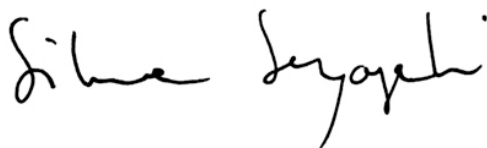
Il plaide en général pour une pédagogie réflexive et au même temps il ouvre des pistes et des propositions d'enseignements spécifiques en licence (*Les dispositifs analogiques de l'architecture ; La fabrique imaginaire, produire, habiter, mettre en scène. ; Théories critiques du projet*), en master (*Au sein des DE Écologie Radicale et PRAXIS; Magie et hétéronomie de l'architecture*) et en troisième cycle (*Architecture de la foule, de la hantologie à l'utopie radicale ; Séminaire doctoral et engagement dans un des laboratoires et écoles doctorales de l'école*).

La seconde partie de l'audition a donné lieu à un échange avec les enseignants-chercheurs présents. Le candidat a répondu à l'ensemble des questions de manière claire et satisfaisante, démontrant ainsi la cohérence de son projet avec les attentes du poste. Sa présentation et ses objectifs s'inscrivent pleinement dans le cadre défini par la fiche de poste, sa candidature a été retenue.

Point de vigilance : « Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race » (Article 6 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires).

**Le.la candidate.e retenu.e par le comité de sélection sera nommé.e par le ministère de la Culture après acceptation du poste par le.la candidat.e et sous réserve de la recevabilité administrative par le service des ressources humaines du ministère.**

La présidente du comité de sélection

A handwritten signature in black ink, reading "Silvana Segapeli". The signature is written in a cursive, flowing style.

SEGAPELI Silvana